



Certificat de non-gage bloker

Par **lilou_old**, le **18/07/2007** à **21:48**

bjr

je vien d'acquerir un vehicule

le probleme qui se pose ce que la non-gage ne veut pas sortir(pb de pv je croi)

donc pour moi impossible de faire ma carte grise

j'ai effectuer des frais dessus

quand je me retourne vers l proprio il me di quil va arranger le probleme

qqtemp apres il me dit de lui retourner le vehicule pour qu'il me rembourse

mais il veu pas me rembourser les frais que j'ai fai dessus

qu'est ce que je peu faire ?

merci d'avance